



Avec David Hecq
Pour Anzin-Saint-Aubin :
Une équipe motivée pour
des ambitions renouvelées

Ce que nous pensons du programme de M. Legrain

Cette semaine, David Hecq, était disposé à débattre en direct avec M. Legrain sur l'antenne d'une radio locale pour évoquer le programme respectif de chaque équipe. M. Legrain, après avoir donné son accord pour y participer, a quitté le plateau. Nous déplorons cette attitude car elle prive la population d'un échange de point de vue sur le programme de chaque équipe. Chacun aurait pu objectivement apprécier la pertinence des projets proposés aux Anzinoises et Anzinois pour la mandature 2014-2020. Au lieu de ça, M. Legrain continue de mener une campagne de dénigrement à l'encontre du maire, David Hecq.

Plutôt que de participer à une vaine surenchère sur les attaques personnelles dont M. Legrain est coutumier, nous préférons vous livrer notre point de vue sur son programme.

D'entrée de jeu, nous constatons que de nombreux « projets » existent déjà et témoignent d'une méconnaissance de notre commune. Quelques exemples parmi d'autres :

Prise en charge du BAFA par la mairie : ce dispositif existe déjà... depuis plus de 25 ans !

Chaque jeune qui souhaite passer son BAFA se voit rembourser sa formation par la mairie s'il s'engage à travailler pour nos centres de loisirs pendant trois étés. De plus le Conseil Général du Pas-de-Calais a voté la prise en charge de la formation BAFA- BAFD à hauteur de 400 € par personne.

Mise en place d'un système de vidéosurveillance : la commune travaille depuis de nombreux mois sur le sujet et a déjà mené une enquête auprès de la population via le bulletin municipal, une étude financière (estimée à 190 000 €) et une étude de cofinancement avec l'état (à hauteur de 40%). Notre projet sera soumis à la validation budgétaire de la future équipe municipale et à l'approbation de la population.

Agent de Sécurité de la Voirie Publique : quatre agents ont été assermentés par le Procureur de la République et par le Juge du tribunal d'instance d'Arras. Ils ont suivi une formation et seront prochainement opérationnels.

Cantine scolaire : une enquête a été réalisée en 2012 auprès des parents d'élèves et le résultat, publié dans le bulletin municipal, faisait état de la satisfaction d'une majorité de parents. Pour autant, nous restons vigilants et continuons de relayer par courrier à notre fournisseur les remarques formulées par les parents en conseil d'école, afin de continuer à améliorer ce service. Sur quelle étude se base M. Legrain pour faire cette affirmation, aucune source n'est citée ?

Amélioration du nettoyage des voiries et espaces verts : le fil d'eau est nettoyé régulièrement. De plus chaque lundi, nos agents organisent le ramassage des déchets verts et l'entretien des espaces verts est régulièrement assuré par nos services techniques.

Isolement des personnes âgées : L'équipe en place n'a pas attendu qu'on leur soumette un tel projet pour intervenir auprès des personnes en difficulté. Au cours du mandat, nous avons aidé de nombreuses familles dans différents domaines : perte d'autonomie, conditions de vie précaires, etc. Pour rappel, c'est la municipalité qui a donné son accord à la construction de 15 maisons destinées aux plus de 65 ans ou en situation d'handicap. Nous avons également validé l'accueil d'un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) pris en charge à 100% pour les plus de 60 ans et en partenariat avec les infirmières libérales de la commune.

Chiffrons le programme de M. Legrain...

Construction de salles de classe : nous avons étudié cette possibilité (coût 600 000 € HT) et préféré au cours de ce mandat transformer une salle de l'ancienne mairie en nouvelle salle de classe. En septembre dernier nous avons évité la fermeture d'une classe en maternelle. Il nous paraît donc prématuré de construire de nouvelles classes avec le taux de natalité communal actuel.

Valorisation du parc de la mairie : ce projet est déjà phasé. Il faisait partie de notre programme en 2008 mais nous avons souhaité le reporter afin de ne pas alourdir les finances communales (coût estimé : entre 400 000 € et 1 000 000 HT). Nous préférons attendre le versement des subventions attribuées pour la médiathèque (Direction Régionale des Affaires Culturelles, Conseil Général) avant d'envisager toute réfection.

Chapelle de Saint Aubin : la restauration du clocher et la rénovation des murs extérieurs ont été réalisés au cours du mandat, pour un investissement total de 50 000 €. La rénovation intérieure se poursuivra progressivement mais permet déjà d'accueillir des manifestations, comme celles organisées au cours du mandat : exposition photos, sculptures, concerts, théâtre, etc.

Aménagement de la salle Notre-Dame : c'était le projet de l'équipe municipale de 2001-2008. Coût estimé à l'époque : plus de 410 000€ HT. Les deux salles de la médiathèque rempliront cette fonction. Ce qui confirme l'utilité de ce nouveau lieu de la vie communale.

Quant au projet phare de la liste adverse : **construction d'une salle de sports** : c'était également un projet de la précédente équipe municipale (coût : 1 million d'euros HT), un équipement qui fait doublon avec celui du collège des Louez-Dieu et celui de la salle Marcel Paul, d'autant plus que les deux salles sont mises à la disposition de la commune au moyen d'une convention d'occupation.

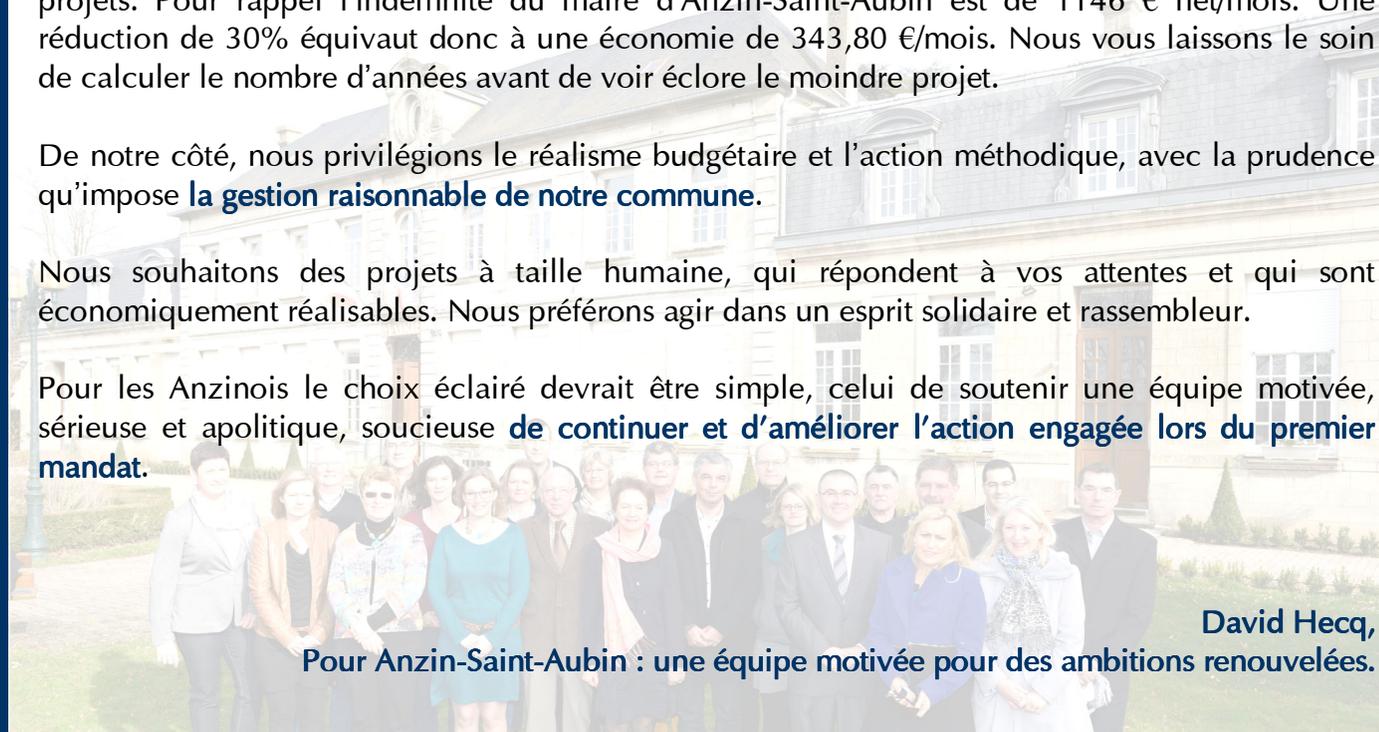
Finalement, pour quelqu'un qui se dit économe, ses projets dépassent allégrement les 2,5 millions d'euros !

Une chose est certaine : la diminution des indemnités d'élu ne permettra pas de financer ces projets. Pour rappel l'indemnité du maire d'Anzin-Saint-Aubin est de 1146 € net/mois. Une réduction de 30% équivaut donc à une économie de 343,80 €/mois. Nous vous laissons le soin de calculer le nombre d'années avant de voir éclore le moindre projet.

De notre côté, nous privilégions le réalisme budgétaire et l'action méthodique, avec la prudence qu'impose **la gestion raisonnable de notre commune**.

Nous souhaitons des projets à taille humaine, qui répondent à vos attentes et qui sont économiquement réalisables. Nous préférons agir dans un esprit solidaire et rassembleur.

Pour les Anzinois le choix éclairé devrait être simple, celui de soutenir une équipe motivée, sérieuse et apolitique, soucieuse **de continuer et d'améliorer l'action engagée lors du premier mandat**.



David Hecq,
Pour Anzin-Saint-Aubin : une équipe motivée pour des ambitions renouvelées.

Le 23 mars prochain : mettez le cap sur 2020 et votez pour une équipe sérieuse, vraiment motivée et engagée.